**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Mai 2018: le taux de chômage baisse à 3.5%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud recule pour le 4e mois consécutif et s'établit à 3.5% à la fin du mois de mai 2018, en baisse de 0.2 point par rapport à fin avril 2018. En comparaison avec mai 2017, ce taux est passé de 4.4% à 3.5%, soit une baisse de 0.9 point. Il faut remonter à fin octobre 2002 pour constater une valeur aussi basse.

Le nombre de chômeurs inscrits [(1)] dans le canton de Vaud diminue à 13'718 personnes, soit 1102 de moins qu'à la fin du mois d'avril 2018 (-7.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi [(2)] suit la même tendance avec un recul de 1077 personnes et se fixe à 23'773 (-4.3).

Au cours du mois de mai 2018, les ORP vaudois ont inscrit 2578 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3651 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 2719, en progression de 30.7% par rapport à mai 2017.

Comme le mois dernier, toutes les catégories de chômeurs bénéficient de cette évolution positive. Les plus importantes diminutions mensuelles sont observées dans les groupes de professions liés à la construction (-285 chômeurs), chez les « employés de commerce, de bureau, comptables (-102) et chez les « sommeliers, serveurs, cuisiniers » (-77). Le nombre des chômeurs inscrits depuis moins de 12 mois provenant essentiellement de la construction baisse de 7.9% (-961).

Sur le plan régional, le taux de chômage fléchit par rapport au mois précédent dans tous les districts. Le plus fort repli concerne le district d'Aigle (-0.6 point) qui se fixe à 3.6%. Les districts de la Broye-Vully (3.1%), de l'Ouest lausannois (4.2%) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (3.6%) voient quant à eux leur taux diminuer de 0.4 point de pourcentage.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève

à 2969, en recul de 128 personnes en un mois (-4.1%) et de 250 personnes en un an (-7.8%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.5 point et atteindrait 3.0%. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits: il rassemble 67% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

NB: Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 juin 2018